



HYDREAULYS

## DECISION DU PRESIDENT

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Comité Syndical le 24 septembre 2020  
N° 2020/06 (Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales).

### DECISION N° 2024/10

Nature de l'acte : Marché public

Objet : Procédure adaptée (n°2024-06) – Marché de travaux – Création d'un ouvrage de régulation des eaux sur le collecteur « A » à Saint-Nom-la-Bretèche (78) – Attribution et signature du marché.

**Le Président d'HYDREAULYS,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L 2123-1 et R 2123-1,

Vu la délibération du comité syndical en date du 24 septembre 2020 donnant délégation au Président pour prendre des décisions prévues à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de conclure un marché public de travaux pour la création d'un ouvrage de régulation des eaux sur le collecteur « A » à Saint-Nom-la-Bretèche,

Considérant la publicité réalisée au BOAMP et la mise en ligne du DCE n°2024-06 sur le profil acheteur d'HYDREAULYS, le 24 mai 2024,

Considérant les 7 offres réceptionnées et l'analyse comparative de celles-ci, réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre, IRH Ingénieur Conseil, titulaire du marché de prestations intellectuelles n° 2020-07,

Considérant l'analyse comparative des offres réalisée par le maître d'œuvre et l'avis favorable de la Commission d'analyse des offres d'HYDREAULYS en date du 1<sup>er</sup> août 2024 quant à l'attribution du marché, il est proposé de retenir l'offre de la société RAZEL BEC, au motif qu'elle présente l'offre économiquement la plus avantageuse,

### **DECIDE :**

**D'ADMETTRE** la candidature de la société RAZEL BEC – route des Gâtines – ELANCOURT (78 990) - SIRET : 562 136 036 00216, au vu des pièces transmises et des capacités qu'elle a présentées.

**D'ATTRIBUER** et de **SIGNER** le marché public de travaux n°2024-06 relatif à la « Création d'un ouvrage de régulation des eaux sur le collecteur « A » à Saint- Nom-la-Bretèche », avec la société RAZEL BEC – route des Gâtines – ELANCOURT (78 990) - SIRET : 562 136 036 00216, au motif qu'elle présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

**D'INDIQUER** que le marché sera réglé par application des prix unitaires renseignés dans le BPU aux quantités réellement exécutées et que le montant du marché est évalué à 1 194 950,60 € HT.

Accusé de réception en préfecture  
078-200089316-20240801-D202410-AR  
Date de réception préfecture : 01/08/2024

**D'INDIQUER** que la durée du marché court à compter de sa date de notification au titulaire et jusqu'à l'établissement du décompte général définitif ou l'exécution par le titulaire de la totalité de ses obligations dues dans le cadre de la garantie de parfait achèvement, le cas échéant. Par ailleurs, les dates prévisionnelles de travaux proposés par le titulaire sont de 4 semaines pour la période de préparation (à compter de la date de démarrage de la préparation fixée par OS) et de 21 semaines pour la réalisation des travaux (à compter de la date de démarrage effectif des travaux fixée par OS).

**DE PRECISER** que la présente décision sera publiée sur le site internet d'HYDREAULYS et insérée dans le registre des délibérations du Syndicat.



Versailles, le 1<sup>er</sup> août 2024

Marc TOURELLE  
Président d'HYDREAULYS

***Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :***

- ***Date de réception en Préfecture ;***
- ***Date de sa publication sous format électronique via le site internet du Syndicat.***

***Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse express ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours contentieux.***

Accusé de réception en préfecture  
078-200089316-20240801-D202410-AR  
Date de réception préfecture : 01/08/2024